Conduire en Italie

Vitesse, équipements, alcool, sièges enfants : l'essentiel à connaître avant de prendre la route.

112 NUMÉRO D'URGENCE

130 km/h	0,5 g/L	0 g/L
AUTOROUTE	ALCOOL (CONFIRMÉS)	ALCOOL (NOVICES/PROS)

LIMITATIONS DE VITESSE

MOTOS >150CM³, VOITURES, CAMPING-CARS ≤3,5T

AUTOROUTES	VOIES RAPIDES	ROUTES	AGGLO
130	110	90	50*

AVEC CARAVANE OU REMORQUE

AUTOROUTES	VOIES RAPIDES	ROUTES	AGGLO
80	70	70	50

* 70 km/h sur certaines voies rapides urbaines signalées.

ÉQUIPEMENTS

Feux hors agglo (motos 24h/24)	Obligatoire
Triangle de signalisation	Obligatoire
Gilet de sécurité	Obligatoire
Trousse de secours	Facultative
Extincteur	Facultatif
GPS avertisseur radar	Autorisé
Téléphone tenu en main	Interdit (250-1000€)
Kit mains libres	Autorisé

ÉQUIPEMENT HIVER

Pneus hiver	Obligatoires*
Chaînes à neige	Obligatoires*
Pneus cloutés	Autorisés**
Casque vélo	Facultatif

* Période du 15/11 au 15/04 (dès 15/10 Val d'Aoste), si signalé ou météo. ** Du 15/11 au 15/03, 4 roues, 120 km/h max autoroute.

ZONES ZTL (ZONA A TRAFFICO LIMITATO)

Très nombreuses dans les centres historiques, réservées aux riverains et véhicules enregistrés. Aucune vignette autoroutière requise par ailleurs.

SÉCURITÉ EN VOITURE

Ceinture : obligatoire à l'avant, à l'arrière si équipé. | **Sièges enfants :** obligatoires sous 1,50 m et 36 kg, dos à la route sous 9 kg.

NOTES PERSONNELLES

Avertissement : Les informations sont fournies à titre indicatif et ne sauraient engager la responsabilité contractuelle ou délictuelle de audeladespoints.fr. Elles ne remplacent pas les textes légaux. | audeladespoints.fr